



Note de conjoncture

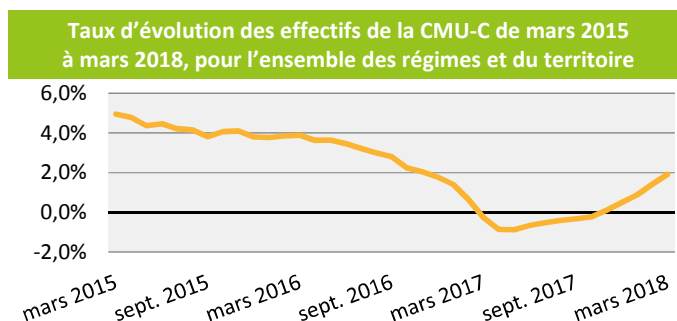
EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 31 MARS 2018

Les effectifs de la CMU-C sont estimés à 5,55 millions au mois de mars 2018, pour l'ensemble du territoire. Ils sont en hausse de 1,9 % par rapport à mars 2017 : la reprise de la progression est observée depuis le mois de novembre 2017. Toutefois, au régime général, cette reprise n'est effective dans les Dom qu'à compter de mars 2018 sur la base de données encore provisoires (1,7 % sur l'ensemble du territoire, dont 1,9 % en métropole et 0,8 % dans les Dom). Parallèlement, le rythme de progression des effectifs de la CMU-C reste dynamique au régime des indépendants (4,8 %) et au régime agricole (3,1 %).

Effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 31 mars 2018			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Tous régimes *	4,95 M	0,60 M	5,55 M
Évolution sur 3 mois	0,3%	1,3%	0,4%
Évolution sur un an	2,0%	1,1%	1,9%
Régime général	4,37 M	0,56 M	4,93 M
Évolution sur 3 mois	0,1%	1,4%	0,3%
Évolution sur un an	1,9%	0,8%	1,7%

*Dont 0,54 million de bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires : janvier, février, mars 2018 – Source : tous régimes

LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 31 MARS 2018

En mars 2018, la dépense complémentaire de soins prise en charge pour les bénéficiaires de la CMU-C au régime général représente 1,84 Md€ (dépense en trésorerie). Le coût moyen par bénéficiaire s'établit à 411 € pour l'ensemble du territoire, soit 413 € en métropole et 397 € dans les Dom. Il baisse de 1 % sur une année complète mobile.

La baisse du coût moyen est très modérée pour la ville et plus accentuée pour l'hôpital (- 0,5 % vs - 2,5 %).

Les courbes d'évolution mensuelle du ticket modérateur* pour l'ensemble du régime et pour le coût moyen CMU-C présentent des trajectoires similaires, la CMU-C restant en deçà. En décembre 2017, l'évolution pour les huit postes concernés est de - 0,1 % pour l'ensemble du régime et de - 2,1 % pour la CMU-C.

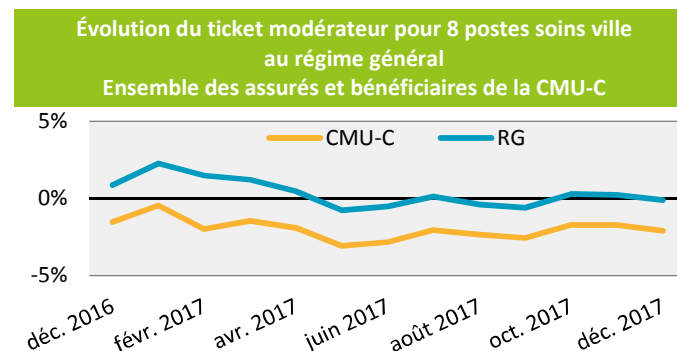
Un fort contraste se maintient, pour la part CMU-C, entre la baisse de la dépense moyenne par bénéficiaire pour les consultations des médecins généralistes (- 6,9 % / 40 €) et la hausse des consultations de médecins spécialistes (13,1 % / 28 €), le décalage ayant débuté en juin 2017, pour s'accroître ensuite.

*Suivi sur 8 postes : honoraires des généralistes, honoraires des spécialistes, honoraires dentaires, honoraires paramédicaux & sages-femmes libérales, médicaments, dispositifs médicaux, frais de transport, analyse et biologie

Dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 31 mars 2018 – Régime général – Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM	Coût unitaire	Évolution du coût unitaire
Ville	1 378 M€	0,5%	308 €	-0,5%
Hôpital	464 M€	-1,6%	103 €	-2,5%
Total	1 841 M€	-0,1%	411 €	-1,0%

* ACM : année complète mobile

** Coût unitaire : rapport entre la dépense complémentaire et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMU-C est gérée par le régime obligatoire (4,48 M de bénéficiaires).



EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PUMA AU TITRE DU RSA À FIN 2017

Fin 2017, 1,58 million de personnes sont affiliées à l'assurance maladie sur critère de résidence au titre du RSA. Ce chiffre est en baisse de 13,4 % par rapport à fin 2016. Quatre cinquièmes de ces affiliés ont recours à la CMU-C (81 %) et ces recourants représentent un quart des bénéficiaires de la CMU-C (23 %).

EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 31 MARS 2018

À fin mars 2018, le nombre de personnes ayant reçu une attestation ACS s'établit à 1,59 million sur les douze derniers mois (en année complète mobile). La hausse est de 5,7 % en référence aux douze mois précédents.

Le nombre de personnes couvertes par un contrat ACS (A, B ou C) s'établit à 1 215 397 à fin mars 2018. Il a augmenté de 7,7 % en une année. Avant la réforme de l'ACS de juillet 2015, sur le début de l'année 2015, la progression se situait en moyenne autour de 7 %.

Le taux d'utilisation des attestations est stable autour de 76 %.

La répartition des personnes protégées par type de contrat n'évolue quasiment pas dans le temps : à fin mars, le contrat C reste prédominant puisqu'il regroupe à lui seul 40 % des utilisateurs. Plus des trois quarts des personnes sont couvertes par un contrat de niveau supérieur (contrat C) et / ou intermédiaire (contrat B).

Suivi des effectifs protégés par un contrat ACS					
Mois	En milliers				En taux
	Souscription contrats	Sorties contrats	Contrats en cours	Evolution mensuelle	Utilisation attestations
	Flux		Stock		
31/10/17	79	71	1 188	8	77,3%
30/11/17	80	70	1 197	9	76,5%
31/12/17	76	74	1 200	2	75,8%
31/01/18	99	103	1 195	-4	75,7%
28/02/18	90	80	1 205	10	76,2%
31/03/18	90	80	1 215	10	76,5%

Effectifs protégés par un contrat ACS (en milliers)				
	A	B	C	Total
Nombre	280	448	487	1 215
Répartition	23,1%	36,9%	40,1%	100,0%

Source : 11 groupements gestionnaires de l'ACS

TAXE DE SOLIDARITÉ ADDITIONNELLE

ASSIETTE DE LA TAXE DE SOLIDARITÉ ADDITIONNELLE EN 2017 ET AU PREMIER TRIMESTRE 2018

Le nombre de redevables est passé de 524 à 508 entre 2016 et 2017.

À hauteur de 37,0 Md€ en 2017, l'assiette de la TSA, tous attributaires confondus (Fonds CMU-C et CNAM), a évolué de + 2,2 % par rapport à 2016, soit une augmentation de 800 M€¹.

Au sein des huit assiettes constitutives de la TSA, les garanties « contrats classiques solidaires et responsables » ont représenté 90 % de l'assiette totale. Elles ont évolué de 3,6 % en un an.

Sur le premier trimestre 2018, une inflexion est constatée puisque l'assiette évolue de + 0,1 % par rapport au premier trimestre 2017.

	L'assiette de la TSA en 2017 (en millions d'euros)		
	montants	répartition	Evol / N-1
Garanties sante resp.	33 190	89,7%	3,6%
Garanties sante non resp.	1 251	3,4%	1,5%
Contrats 998 CGI	254	0,7%	-45,9%
Contrats agricoles resp.	1 052	2,8%	-6,9%
Contrats agricoles non resp.	17	0,0%	45,8%
Contrats 1er Euro	133	0,4%	105,5%
Garanties IJ resp.	584	1,6%	-21,5%
Garanties IJ non resp.	509	1,4%	2,0%
Assiette TSA totale	36 990	100,0%	2,2%

Source : Télédéclarations des OC auprès de l'URSSAF Ile-de-France, Fonds CMU-C

Extraction des données au 16 mai 2018

¹ Cette progression légèrement plus forte que celle affichée dans le rapport d'activité 2017 (+ 2 %) est établie à partir des données déclaratives arrêtées au 16 mai 2018, lesquelles tiennent compte des modifications opérées par certains OC suite aux vérifications menées par le fonds en vertu de ses prérogatives sur le champ de l'assiette TSA.